

# Les lettres de France à destination de l'étranger

**Le nouveau catalogue Dallay qui sortira en juin prochain comporte de nombreuses innovations, à commencer par la cotation des lettres au départ de France pour l'étranger au temps des classiques. Une bonne occasion de rappeler très brièvement quelques règles de base, qu'il ne faut pas perdre de vue.**

La détermination de la cote d'un timbre est relativement complexe mais lorsqu'elle est communiquée aux collectionneurs, ces derniers ont bel et bien une référence à leur disposition. Suivant l'éditeur du catalogue, la cote est plus ou moins réaliste par rapport au prix du marché. Avec l'habitude, les collectionneurs savent que les prix de certains catalogues sont proches du marché alors que pour d'autres, on appliquera systématiquement une décote par rapport à la valeur affichée. La valeur d'une lettre est encore plus complexe à déterminer car des critères supplémentaires interviennent et lorsqu'elle est à destination de l'étranger, les choses se corsent encore davantage ! Cela dit, la complexité fait partie du charme de la collection et tout particulièrement pour celle des classiques. Certaines pièces pouvant atteindre des prix élevés, il est néanmoins important que les philatélistes disposent d'éléments pour comprendre la détermination du prix de vente et ce qui peut motiver un prix élevé. Ces éléments permettent également de détecter l'existence de fausses pièces, lorsque ledit faussaire s'est notamment trompé dans les tarifs et que le philatéliste les connaît mieux que lui ! Car soyons clairs, l'engouement pour les classiques sur lettres date des



Voici une lettre vers une destination relativement commune, New York aux Etats-Unis. Datée d'Orléans le 3 juin 1854, son affranchissement à 1,30 franc est conforme au tarif en vigueur (1<sup>er</sup> décembre 1851, lettre jusqu'à 7,5 grammes à destination des Etats-Unis via l'Angleterre par les paquebots anglais).

Son originalité et sa rareté viennent de la composition de son affranchissement à base de timbres d'émissions anciennes par rapport à sa date d'envoi, autrement dit, il s'agit d'usages tardifs.

En effet, le 10 c Cérès n'est plus imprimé depuis mars 1852, le 10 c Présidence, lui aussi, n'est plus imprimé depuis septembre 1853, quant au dernier tirage du 1 franc Cérès, il date de juillet 1853.

En fait, la configuration normale de cette lettre aurait dû être un 1 f Empire (en vente aux guichets depuis septembre 1853) et trois 10 c de la même émission (en vente depuis décembre 1853).

A noter : l'affranchissement compte jusqu'au port de débarquement, c'est-à-dire Boston en l'occurrence. La lettre a dû être réacheminée vers son destinataire à New York moyennant une taxe de 5 cents comme le montre le timbre à date américain. (Doc. vente Behr)

années 1960 et ne s'est jamais démenti depuis, ce qui a aussi amené les faussaires à « constituer » de superbes pièces, parfois trop belles pour être vraies. Une solide documentation sur les tarifs fait donc partie des outils indispensables.

Sans être exhaustif, voici un certain nombre d'éléments entrant dans la détermination du prix des lettres de France vers l'étranger :

- **La destination.** S'il peut avoir une prime à l'éloignement, il faut en premier lieu tenir compte du flux du courrier entre la France et le pays concerné à un moment donné. Un pays lointain peut être mieux desservi qu'un petit Etat d'Europe. Les conditions politiques de l'époque sont également à prendre en considération (existence de guerre, etc.). Autre critère, celui de la localité desservie : une lettre pour la capitale est à priori plus fréquente qu'une adressée dans une ville de moyenne importance.

Il n'existe malheureusement pas pour la France de catalogue référençant par période l'existence ou non de courriers par destination et par période. C'est en revanche le cas pour les pays scandinaves avec le catalogue *Facit*. A sa lecture, on s'aperçoit que même pour une période assez récente (1920-38), il n'existe aucun pli connu en partance de Scandinavie vers certaines destinations comme le Vatican, la Malaisie, Macao, la Guadeloupe pour ne citer que quelques pays !

- **Le mode d'acheminement.** Cet élément est très important. Ainsi en 1862, les plis pour l'Argentine transitaient davantage par la voie anglaise que par la française, ce qui explique de fortes différences de prix. C'est pourquoi le *Dallay* affiche une plus-value de 275 euros pour la voie anglaise et 1 000 euros pour la française ! Si l'on va dans le détail, il faut aussi tenir compte, dans le cadre de la voie maritime, du nom du bateau ●●●

## Quelques exemples de cotation du catalogue *Dallay*

Les cotations par le *Dallay* des lettres au départ de la France vers l'étranger sont exprimées sous forme d'une plus-value à rajouter à la cote des lettres, une fois déterminés les éventuels affranchissements composés et prises en compte des éventuelles plus-values attachées à la nature des oblitérations. Lorsque l'on se trouve en présence d'un affranchissement composé de plusieurs émissions (comme par exemple une *Cérés* et un *Napoléon*), on retient – sauf exception – la plus-value la plus élevée. Quand le *Dallay* ne précise pas la combinaison, la plus-value s'applique quelle que soit la composition. Ces cotations ont été réalisées à partir de ventes sur offres ou à prix nets.

### • Cérés - Seconde République

Autriche (affranchissement à 1f20)	4 800 €
Autriche (25 c + 25 c + 1 f)	1 100 €
Belgique (15 c + 25 c)	4 500 €
Belgique (20 c + 20 c)	2 500 €
Danemark (10 c + 1 f)	5 250 €
Ecosse (40 c x 2)	800 €
Etats allemands (10 c + 40 c)	2 600 €

Etats-Unis (Le Havre, aff. 60 c)	2 850 €
Etats-Unis (Le Havre, 20 c x 3)	4 750 €
Etats-Unis (10 c + 1f)	2 250 €
Etats-Unis (15 c x 2 + 1f), (25 c x 2 + 1f)	1 000 €
Etats-Unis (autre aff. à 1f 30)	2 500 €
Etats-Unis (10 c + 40 c + 1f)	7 500 €
Etats-Unis	1 000 €

Indes (20 c + 40 c + 40 c)	11 000 €
Indes (1f)	5 500 €
Monaco (aff. à 1f ou plus)	10 500 €

### • Second Empire, première émission

Autriche	300 €
Belgique	300 €
Danemark	575 €
Etats pontificaux	1 000 €
Etats-Unis	350 €
Grande-Bretagne	225 €
Indes	800 €
Luxembourg	400 €
Prusse	425 €
Suisse	400 €

### • Second Empire, dentelé

Argentine (voie anglaise)	275 €
Argentine (voie française)	1 000 €
Autriche	200 €
Belgique	200 €
Californie	7 500 €
Canada	900 €
Chili	750 €
Grande-Bretagne	120 €
Indes	325 €
Luxembourg	350 €
Malte	300 €
Pérou	650 €
Russie	600 €
Suisse	400 €

### • Emission du Siège de Paris

Autriche	300 €
Belgique	125 €
Chine	1 000 €
Egypte	475 €
avec mixte de timbres égyptiens	7 500 €
Etats-Unis	350 €
Grande-Bretagne	200 €
Indes	650 €
Naples	300 €
Russie	700 €
Suisse	175 €
Venezuela	475 €

### • Gouvernement provisoire

Argentine	3 500 €
Autriche	500 €
Belgique	200 €
Canada	2 000 €
Danemark	3 000 €
Espagne	175 €
Etats-Unis	1 500 €
Grèce (hors BFE)	450 €
mixte avec timbres grecs	3 750 €
Indes	7 500 €
Italie	175 €
Norvège	700 €
Russie	2 600 €
Venezuela	3 500 €

### • Type Sage

Allemagne	150 €
Belgique	50 €
Canada	500 €
Chine	600 €
Grande-Bretagne	85 €
Grèce (hors BFE)	225 €
Finlande	150 €
Indes	400 €
Italie	40 €
Perse	850 €
Russie	300 €



Un tarif à 1,20 franc relativement court puisqu'il entre, pour les « Possessions anglaises d'Asie », en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1871 jusqu'au 30 juin de la même année. La lettre adressée à Kurachee pèse moins de 10 grammes et la paire du 20 c Bordeaux au type III avec le 80 c couvre l'affranchissement jusqu'à destination. La paire de 20 c aurait pu évidemment être remplacée par un 40 c de la même émission, mais cela n'aurait rien enlevé à la rareté de cet affranchissement. (Doc. Vente Behr)

● ● ● tains ont acheminé beaucoup de courriers, d'autres non, etc.

### • La valeur des timbres sur lettres.

Indépendamment de la destination finale du pli, il faut apprécier la valeur des timbres composant l'affranchissement. Les catalogues référencent la valeur des timbres sur lettres. Il s'agit là du prix de base de l'enveloppe. Il ne faut pas oublier également de tenir compte de la qualité des timbres et de l'oblitération, ainsi que des effets de mode. La composition de l'affranchissement revêt une grande importance. Plusieurs ouvrages sont indispensables dans ce cadre. Le premier s'intitule *Les tarifs postaux français 1627-1969* de MM. Alexandre, Barbey, Brun et Desarnaud. Epuisé, il est toutefois possible de le trouver dans les

ventes sur offres. Le second – tout aussi nécessaire – est celui réalisé par l'Académie de philatélie et dénommé *Encyclopédie des timbres-poste de France*. Il couvre la période 1849-1854. Il permet notamment de connaître les compositions d'affranchissements (qui font aussi partie de la valeur du pli) habituelles, rares ou tout simplement impossibles compte tenu des dates de retrait des timbres.

Au total, l'initiative prise par le *Dallay* est bonne mais les cotations n'ont qu'une valeur indicative. Réalisées à partir des résultats de ventes sur offres ou à prix nets, elles font référence à des plis bien spécifiques et rien ne peut remplacer la connaissance approfondie de ce que nous venons d'évoquer. ■

Nicolas de Pellinec